

## Entretien matériel électroménager

Par **JuanitoB**, le **30/05/2010** à **15:58**

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement meublé. Le problème est que le lave-vaisselle (inscrits dans l'état des lieux) est tombé en panne 2 semaines après la signature du contrat. L'ayant utilisé que deux fois, je doute que la faute peut m'être incombé.

Je voudrais donc savoir qui a la charge des réparations ? Avec le texte de lois à l'appui.

Merci